

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 4/2017  
14 avril 2017

### Le Collège de la Concurrence de l'ABC autorise l'acquisition de Zetes par Panasonic

Le Collège de la Concurrence de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a autorisé le 13 avril 2017 l'acquisition de Zetes Industries SA par Panasonic Corporation.

La division AVC (Advanced Video Coding) de Panasonic, dans laquelle sera intégrée Zetes, fabrique et distribue du *hardware* tel que les terminaux portables robustes grand format.

Zetes est une société cotée sur Euronext Bruxelles. Ses activités se concentrent sur l'identification des personnes (par exemple la production de cartes d'identité électroniques) et l'identification des biens (par exemple par le moyen des lecteurs de codes-barres et des terminaux portables robustes petit format).

Le Collège a examiné l'impact de la transaction sur la concurrence sur deux marchés affectés : le marché des terminaux portables robustes grand format, et le marché des solutions de capture d'information automatique, à tout le moins le sous marché des solutions de capture d'information automatique pour l'identification de biens.

Le Collège a jugé que la concentration n'entravait pas la concurrence de manière significative sur ces marchés. Il a notamment considéré, tout comme l'auditeur, qu'il n'y a pas de risque que Panasonic décide de réserver ses terminaux portables robustes grand format à Zetes, et que le segment des solutions de capture d'information automatique pour l'identification des biens se trouve dans une phase de croissance, caractérisée par un grand nombre d'acteurs.

#### **Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Prof. em. dr. Jacques Steenbergen

Président

Tel. +32 (2) 277 73 74

Courriel : [jacques.steenbergen@bma-abc.be](mailto:jacques.steenbergen@bma-abc.be)

Site internet : [www.concurrence.be](http://www.concurrence.be)

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).